



éditorial

BAR : LA RÉVOLUTION CULTURELLE ?

Alors que les inquiétudes étaient de mise après la préconisation au début de l'été du Conseil international pour l'exploitation de la mer (Ciem) d'un moratoire total sur la pêche du bar pour 2017, les propositions de la Commission européenne laissent entrevoir un espoir. Et quel espoir ! Pour la première fois, la priorité serait donnée aux pêches durables, c'est-à-dire à la pêche professionnelle à l'hameçon et à la pêche récréative. Ainsi, sur l'ensemble de la côte Ouest située au Nord du 48^e parallèle, chaque pêcheur de loisir - du bord comme en bateau - pourrait prélever 10 poissons par mois du 1^{er} au 31 janvier, puis du 1^{er} avril au 31 décembre 2017. Cela impliquerait vraisemblablement un système de déclaration des prises. En revanche, du 1^{er} février au 31 mars, la pêche du bar resterait autorisée mais uniquement avec la relâche immédiate du poisson, aucun prélèvement ni détention n'étant autorisés.

A contrario, sur cette même zone Nord Atlantique, les pêcheurs professionnels utilisant des engins non sélectifs (chaluts de fond, sennes...) se verraient interdire la pêche du bar tout au long de l'année ! C'est une première, une véritable révolution culturelle avec enfin de vraies mesures à l'encontre des vrais auteurs de ce désastre.

Il faut dire que depuis l'annonce du Ciem, les associations européennes représentant les pêcheurs sportifs européens n'ont pas chômé - European Anglers Alliance (EAA) en tête -, sans oublier le travail actif de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF). Elles ont rencontré à Bruxelles à trois reprises les responsables de la commission Pêche. Ces derniers ont été attentifs aux arguments énoncés, et plus particulièrement concernant le poids économique de la pêche récréative du bar et son engagement en faveur d'une pêche durable. Un discours constructif qui a su porter ses fruits à la lecture des propositions de la commission...

Aujourd'hui, la balle est dans le camp des politiques, et plus particulièrement dans celui des ministres européens de la Pêche. Ce sont eux qui prendront l'ultime décision les 12 et 13 décembre prochains, avec à la clé la valorisation des pêches durables et sportives - porteuses de nombreux emplois et créatrices de valeur ajoutée - face à un système de surexploitation des océans qui a largement montré ses limites. Il faudra faire preuve de courage politique, mais c'est une opportunité à ne pas manquer, car le changement, ça pourrait être enfin maintenant !

Loïc Corroyer